focus Infos

Bimensuel Togolais d'Informations

www.focusinfos.net

PRIX 500 F CFA

Bimensuel togolais d'informations

INTERVIEW ... POLITIQUE ARTS ANNONCES SPORT PUB

N°172 | du 11 au 25 Janvier 2017

moovinternet

Le haut débit, ça change le monde !

3.75G Moov no limit

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant) | moovtogoofficiel | epiqnationtogoofficiel

ECO/SOCIAL

P.2

ENSEIGNANTS : COMBIEN GAGNENT-ILS VRAIMENT ?

Portrait

P.5

APHTAL CISSÉ, LE BLOGUEUR QUI A FAIT PLIER LE GOUVERNEMENT

Eco/Social

P.11

ALIMENTATION:

DES LEGUMES CULTIVEES DANS DES CIMETIERES ET VENDUES SUR LES MARCHES.

Société

P.12

INCENDIE A LA CATHEDRALE DE LOME :

L'ARCHIDIOCESE PERD DES OBJETS A FORTE VALEUR LITURGIQUE ET HISTORIQUE.

Sport

P.13

CAN 2017 :

COUP D'ENVOI LE 14 JANVIER AU GABON.

Editorial

Infos N°172 | du 11 au 25 Janvier 2017

Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

LA FIN DE L'IMPUNITE ?

Parmi les annonces gouvernementales de ce début d'année, figure la relance de la commission anti-corruption avec la nomination de ses membres. Sur le plan des symboles, cette décision des autorités est un fort signal adressé à l'opinion, dans un contexte de révélations de vrais ou imaginaires dossiers de corruption, de détournements de deniers publics ou encore de mauvaise gestion.

Mais elle ne saurait rester dans le symbolisme, tant l'application du principe de la reddition des comptes comme la fin de l'impunité relativement aux crimes économiques, sont aujourd'hui devenus des impératifs catégoriques.

Après plus d'une décennie de mise au ban de la communauté internationale et un pays en quasi faillite en tous points de vue, le Togo , au prix de moult efforts et de sacrifices multiformes consentis par tous, a réussi à remonter la pente. Notre société est apaisée et poursuit sa marche démocratique, à pas de tortues selon certains, mais résolument sur le chemin pour les plus objectifs qui regardent nécessairement tout le chemin parcouru. L'économie est en pleine relance et plusieurs indicateurs encourageants.

Mais le pays traîne comme un boulet, l'état de sa justice qui continue pour une certaine part, à prendre beaucoup de liberté avec le droit et à rendre des décisions déroutantes pour bon nombre de justiciables. Et ce malgré les efforts de modernisation et les milliards engloutis, qui malheureusement ne sauraient corriger à eux seuls la cupidité de certains magistrats. A cela, il faut ajouter, ceci expliquant peut être cela, le non respect de l'obligation de rendre des comptes pour tous ceux qui, de manière directe ou indirecte, gèrent des deniers publics. Non seulement ils ne défèrent pas à cette exigence, mais en plus on en trouve presque jamais à répondre devant la justice des accusations de délits ou de crimes économiques. Et pourtant, ce n'est pas les scandales qui manquent. A l'heure où l'éducation est dans la revendication permanente, le secteur de la santé a besoin de plus de moyens, le soutien aux jeunes entrepreneurs nécessite des incitations financières ou encore les agriculteurs réclament un meilleur accompagnement, l'Etat doit mobiliser davantage de ressources. Cela passe par la lutte contre la corruption et la chasse aux différents fraudeurs, les « délinquants en col blanc ».

A l'orée de cette nouvelle année, l'un de nos vœux est donc que la mise en place de cette commission soit la manifestation d'un vrai engagement et non un simple effet d'annonce. Nous nous ferons le devoir d'en juger tout au long des prochains mois.

Bonne et heureuse année à tous !

REFORMES : LA COMMISSION (ENFIN) EN PLACE !

Ayi d'ALMEIDA

Annoncée par le Chef de l'Etat le 31 décembre 2014, la Commission devant réfléchir sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles vient de se voir doter de ses membres. Accueillie fraîchement par une bonne partie de l'opposition, elle est pourtant constituée de personnalités dont la compétence et l'expertise ne sauraient être remises en cause. Les résultats de ses travaux seront scrutés à la loupe, dans un contexte de crise de confiance chronique entre les acteurs politiques.

C'est à l'issue du premier conseil des ministres de l'année 2017 tenu le 03 janvier dernier, que Faure GNASSINGBE a nommé le reste des membres de la commission chargée de réfléchir sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles au Togo. Ils sont huit venus de divers horizons : l'ancien Premier ministre Arthème AHOMEY-ZUNU, l'ex-ministre de l'Economie et des Finances Adji Otèth AYASSOR, le président de l'Université de Lomé Dodzi KOKOROKO, le vice-doyen de la Faculté de droit de Kara Adama KPODAR, les professeurs Koffi AFANDE et Essohanam BATCHANA, l'ex-ministre et médecin Dr David IHOU ou encore Yabré DAGO. Ils travailleront avec Mme Awa NANA- DABOYA, la présidente de la commission nommée depuis janvier 2015. Sa création répond à la 8e recommandation du rapport de la CVJR (Commission Vérité Justice et Réconciliation). Elle doit proposer dans les meilleurs délais un texte global qui doit tenir compte de l'histoire du Togo, refléter les réalités et répondre aux aspirations les plus profondes de la population.

Si le décret ne précise ni le travail à faire ni la durée de la commission, le Président de la République, sur son compte twitter a indiqué qu'elle « travaillera à formuler des propositions pour la vitalité de notre démocratie ». De fait, elle s'appuiera sur les travaux de la commission vérité, justice et réconciliation remis au gouvernement en 2012, et ceux du Haut Commissariat à la réconciliation et à l'unité nationale de juillet 2016. Sans doute également sur ceux de l'atelier national organisé en juillet 2016 par le HCRUNN et qui a réuni plus de 150 acteurs de la société civile, des partis politiques, des médias, des représentants des collectivités locales et traditionnelles ainsi que de l'administration publique.

PLUIE DE CRITIQUES :

Si dans la majorité on salue la nomination des membres de la commission comme décrits comme des « hommes de qualité » et l'illustration de la volonté du Chef de l'Etat de réformer les pays en tenant compte des aspirations de nos concitoyens et en épousant nos réalités, l'opposition pour sa part dénonce dans sa grande majorité ce décret.

Au NET, si on ne remet en question la compétence des membres, on regrette tout de même le caractère non inclusif de cette commission au mépris de l'esprit et de la lettre

de l'APG qui prescrit des réformes consensuelles.

Selon Nador AWUKU, le président par intérim du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), un sujet aussi politique ne saurait être décliné par la société civile. « Il faut que les sujets politiques soient traités de façon politique. Il y a aujourd'hui un document qui lie les acteurs politiques dans notre pays, c'est l'APG. Dans cet accord, il est dit qu'il faut régler les choses de façon consensuelle. Pour aller au consensus, il faut nécessairement s'asseoir. Si vous ne vous asseyez pas et que vous prenez des décisions unilatéralement, est ce que vous pensez que les gens qui sont devant vous vont accéder à vos décisions sans rien dire? » s'est-il interrogé.

Pour Eric Dupuy, le chargé à la communication de l'Alliance Nationale pour le Changement, c'est un « non événement ». « Nous considérons que c'est une façon pour Faure GNASSINGBE de fuir la réalité et de fuir ses engagements. L'APG a été clair dans son esprit et dans sa lettre. Les réformes à faire sont de trois(03) ordres: les réformes institutionnelles, constitutionnelles et électorales. Or, ce que Faure GNASSINGBE veut faire, c'est de saborder tout ça pour faire une reforme constitutionnelle à sa façon » dénonce-t-il.

Quant à Binafame KOHAN, secrétaire chargé à l'administration des Forces Démocratiques pour la République (FDR) , il ne croit pas que les réformes vont se faire prochainement. « Nous ne sommes pas vraiment optimiste parce qu'en réalité, après l'atelier du HCRRUN au cours duquel il y avait eu un consensus sur les points essentiels, on aurait cru que les choses allaient s'accélérer, mais ce ne fut pas le cas. Bien que cette commission ait été prévue depuis, le chef de l'Etat a attendu plus d'un an pour nommer les gens. On a peur que ces gens attendent encore plusieurs mois avant de commencer le travail » regrette-t-il.

Brigitte Kafui ADJAMAGBO, secrétaire général de la Convention Démocratique des Peuples Afraicains (CDPA) déclare pour sa part ne pas du tout être contente de ce qui se passe. « Parce-que c'est de plus en plus clair pour nous que le régime ne veut pas faire les réformes. Aujourd'hui, cette commission est mise en place et lorsque vous voyez le visa de ce décret, vous n'y verrez nulle part l'Accord Politique Global que le régime a pourtant signé. Nous voulons dire haut et fort que les réformes doivent se faire dans le cadre et dans l'esprit de l'APG que nous avons signé en 2006 » a-t-elle martelé.

Kperkouma WALLA , secrétaire général de l'Alliance des Démocrates pour un Développement Intégral (ADDI) considère que c'est une provocation de plus au peuple togolais. « Une commission partisane sans cahier de charge et aucun délai de travail, que peut-on attendre d'une commission pareil ? Juste de la diversion. Nous allons réagir officiellement très bientôt à cette provocation est de trop » a-t-il fustigé.

moov
no limit
2017
maxafrica
moovVœux
Une année riche
en surprises commence...
Bonne année 2017 !
www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant) | moovtogoofficiel | epiqnationtogoofficiel

UN AN APRES, OÙ EN EST L'ENGAGEMENT D'UN MANDAT SOCIAL ?

Ayi d'ALMEIDA

Lors de la campagne qui verra sa réélection en 2015, le Chef de l'Etat s'était engagé à placer son mandat sous le sceau du social. Il a réédité cet engagement au cours des vœux prononcés début 2016, précisant que « notre priorité sera de mobiliser des ressources et des moyens accrus, pour offrir un meilleur accès aux infrastructures et aux services de base, améliorer l'accès des jeunes à l'emploi et créer de meilleures conditions de vie pour nos concitoyens ». Pour tenir cette promesse, deux plans : le Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) et les actions entreprises dans le cadre du développement à la base.

Le PUDC est un plan adopté le 13 janvier 2016 en Conseil des Ministres. Il vise à offrir aux populations rurales et semi-urbaines vulnérables qui constituent près de 62% de la population, des services sociaux de base, en intégrant les acteurs locaux dans le développement économique et social de leur localité.

Il comprend quatre volets majeurs à savoir le développement des infrastructures socio-économiques de base, le renforcement des capacités institutionnelles des acteurs nationaux et locaux, le développement de l'entreprenariat rural et la création d'un système de géolocalisation des infrastructures. Le PUDC ambitionne de coller au plus près des besoins des populations les plus démunies en matière d'éducation, de santé, d'équipements sociaux, de promotion de l'emploi ou d'agriculture.

Se voulant véritablement inclusif, plusieurs ministres et experts ont sillonné l'ensemble du territoire pour recueillir les avis et les besoins des populations.

Reprenant les grandes lignes da la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) du Togo, l'initiative prévoit à terme la construction d'au moins 1 600 salles de classes (par an), la poursuite de l'électrification en milieu rural dans tous les chefs-lieux de cantons et la construction de 5 000 logements sociaux par an entre 2015 et 2020. Le programme favorisera également un meilleur accès aux soins de santé dans les milieux défavorisés à travers le renforcement des infrastructures et équipements.

Dans la même perspective, le Gouvernement entend amplifier le programme des transferts monétaires au bénéfice des femmes enceintes d'au moins 3 mois, aux mères et tuteurs des enfants de 0 à 24 mois ainsi qu'aux mères et tuteurs des enfants de 24 à 59 mois, atteints de malnutrition sévère et aigüe. De même des activités génératrices de revenus seront développées par les associations communautaires ou groupements de femmes et de jeunes des zones cibles.

D'un montant total estimé à 155 147 034 112 FCFA sur 3 ans dont plus de 12% dès 2016, le projet est soutenu par le PNUD et sera exécuté sur la période 2016-2018. « Le Togo a fait beaucoup d'efforts qui le situent à un niveau de croissance économique appréciable de l'ordre de 5 à 6%.
Mais malgré ce taux de croissance, les secteurs sociaux ont été relativement peu privilégiés et il y a sur le terrain des zones et des catégories de populations qui n'ont pas du tout profité de cette croissance» a indiqué Mme Khardiata Lo N'DIAYE, Représentante résidente du PNUD au Togo lors de la signature à Lomé le 23 février dernier de l'accord formel entre elle et M. Adji Oteth Ayassor, Ministre de l'Économie et des Finances d'alors.
Le programme vise à l'améliorer de façon significative les conditions de vie des populations vivant dans les zones peu ou mal desservies à travers des infrastructures socioéconomiques de base, réduire les inégalités sociales, à travers des interventions ciblées dans les communautés, corriger le déséquilibre entre les différentes régions en matière d'infrastructures, développer et mettre en place un système de géolocalisation, suivi-évaluation géoréférencé des infrastructures et équipements réalisés dans les communautés.

REALISATIONS :

Dans le cadre de la mise en oeuvre du PUDC, il a été lancé le 21 novembre à Guerin-Kouka dans la préfecture de Dankpen, les travaux de construction de 406 km de pistes rurales dans la région de la Kara. Couplés avec la pose de la première pierre du marché préfectoral de la même ville.
Quatre pistes rurales vont relier les localités de Alloum-Broukou-Namon (20km); Namon-Guérin Kouka (25km) ; Guérin Kouka-Kidjaboum (20km); Kidjaboum-Katchamba (14,7km).

Le 1er décembre 2016 à Tchamba dans la préfecture de Tchamba (environ 375 km de Lomé), les travaux de construction de 68 kms de pistes rurales ont été également lancés.
Outre les pistes rurales, la Préfecture de Tchamba et la région centrale bénéficieront pour le compte de l'année 2016 d'importantes infrastructures socio-communautaires dans les domaines de l'hydraulique, de l'éducation, de la santé et de l'énergie. Parmi celles-ci, le PUDC construira un Centre Médico-Social à Koussountou, un lycée à Affosala Copé ou encore la zone d'Aménagement Agricole Planifié de Kabolé.

DEVELOPPEMENT A LA BASE :

Il constitue le second levier de Faure GNASSINGBE pour tenir le pari du mandat social. De fait, sur le programme de l'inclusion financière, plus de 135 000 nouvelles personnes ont bénéficié des trois produits du FNFI en l'occurrence l'APSEF, l'AGRISEF et l'AJSEF ; ce qui porte à plus 700 000, le nombre de personnes touchées par le FNFI depuis son lancement en janvier 2014. Pour cette année encore, près de 217 000 crédits ont été renouvelés.

Pour la promotion de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, les dispositifs du FAIEJ, du PRADEB et l'ANVT ont permis de créer plus de 8 300 emplois durables essentiellement en faveur des jeunes.

11 400 emplois temporaires ont été créés, à travers principalement les travaux de haute intensité de main d'œuvre, tandis que 5830 jeunes ont bénéficié des appuis en termes de formation, équipements et de financements du PRADEB et du FAIEJ.

Près de 2400 nouveaux volontaires ont été mobilisés par l'Agence Nationale du Volontariat; 550 entreprises ont été créées par les jeunes à travers le FAIEJ et le PRADEB.

Des activités socioéducatives ont été organisées et ont touché 50 000 jeunes.

1600 maîtres artisans ont été formés en entreprenariat et sur d'autres thématiques techniques ; 500 artisans ont participé aux différentes foires nationales et internationales pour la promotion et la valorisation des produits artisanaux.

Sur l'amélioration du cadre et des conditions de vie des communautés à la base, 390 infrastructures sociocommunautaires et économiques ont été mises en place, notamment : 153 bâtiments scolaires, 58 forages, 120 infrastructures marchandes, 6 unités de soins périphériques, etc. ;

1400 groupements ont été accompagnés pour des Activités Génératrices de Revenus et 1 900 Comités de Développement à la Base (CDB) ont été renforcés pour leur structuration.

88 000 élèves ont bénéficié de repas chauds dans le cadre de l'alimentation scolaire et 20 700 personnes ont été touchées à travers le projet des transferts monétaires;
Pour le volet du renforcement des filets de protection sociale, il faut souligner la création de plus 11.400 emplois temporaires grâce aux travaux à haute intensité de main d'oeuvre. 20.700 personnes ont été touchées à travers le projet «transferts monétaires.

focus Infos
Bimensuel Togolais d'informations

Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

- **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE
- **Rédaction**
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU
- **Collaboration**
Edem QUIST
Essénam KAGLAN
Wilfried ADEGNIKA
- **Distribution**
Bernard ADADE
- **Maison du journalisme**
Casier N°49
- **Imprimerie**
Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo
Tél. +228 90054237
99587773
- **Conception**
Focus Yakou Sarl
Tél: +228 22 26 01 91
+228 22 19 78 20
Lomé Togo
- **Tirage**
2500 exemplaires

PORTRAIT :
APHTAL CISSÉ, LE BLOGUEUR QUI A FAIT PLIER LE GOUVERNEMENT

La Rédaction

Il fait partie des ténors des réseaux sociaux au Togo. Plume châtiée, Aphtal Cissé s'illustre aussi par des billets accrocheurs qu'il publie sur son blog. Portrait d'un blogueur ambitieux et d'un leader dans l'âme.

Ces dernières semaines, son nom a souvent circulé sur le web. Son acte fort, avoir initié la campagne de réclamation des comptes de la CAN 2013 qui a fait fureur sur la toile. #FaisonsLesComptes a en effet défrayé la chronique au point où le ministère en charge des sports a dû publier fin décembre les comptes de la CAN 2013 à laquelle les Eperviers ont participé en Afrique du Sud. Mais qui est-il Aphtal Cissé, invité de différentes émissions durant « sa campagne » et cité même dans des articles de journaux étrangers ?

Originaire du Nord-Togo, celui qui se décrit comme « un jeune Kotocoli des années 90 » a fait ses classes premières dans une école publique de Sokodé. Brillant et curieux, Aphtal Cissé a bénéficié de l'appui de parents fonctionnaires qui ont su lui inculquer très tôt la culture de l'excellence. Le bloggeur qui a suivi ses parents partout dans leurs différentes affectations connaît d'ailleurs très bien le Togo. C'est à Lomé que le jeune homme terminera son parcours au lycée avec « un BAC littéraire ». Mais très vite, il est confronté aux dures réalités de l'Université de Lomé. « A la Faculté de Droit de l'Université de Lomé, c'était quelque chose », résume-t-il. Avant d'expliquer que « le passage maladroit au système LMD a tôt fait de décourager les étudiants moyens que nous sommes ».

Les difficultés rencontrées sur le campus universitaire vont lui permettre d'éclore une passion par laquelle il se révèlera quelques années plus tard au peuple togolais. Il décide donc d'accoucher ses ressentiments, de les évacuer d'une manière ou d'une autre. « Quand on a mon âge, et qu'on a ma situation, on a tôt fait d'être rempli de ressentiment. J'ai alors commencé par écrire ».

Ecrire pour s'ouvrir des portes

Pris par la passion d'écrire, Aphtal Cissé crée son premier blog (aphtal.

mondoblog.org) sur la plateforme Mondoblog de Rfi. C'est alors qu'il se rend compte que ses écrits intéressent beaucoup de lecteurs. Plus que tout, la nouvelle casquette de bloggeur lui ouvre d'autres portes. « Cela m'a permis de m'améliorer, de me dépasser, de rencontrer du monde, de voyager, d'avoir une autre vision du monde et de découvrir les médias sociaux ». Entre temps, il obtient une double licence en Droit Privé et en Communication Multimédia.
Désormais Social Media Manager au sein du groupe AG-Partners Togo, Aphtal Cissé pose un regard critique sur la jeunesse togolaise, même s'il la trouve talentueuse et battante. « Notre jeunesse est pleine de rêve, de foi et de courage », analyse-t-il. Mais pour lui, cette jeunesse a besoin de repères et de vrais accompagnements qui pourront lui permettre de mieux se distinguer. Comme le fait de lui expliquer qu'en tant que Togolais, « sa voix compte ».

Blogueur, celui qui se refuse tout optimisme béat en l'état actuel des choses au Togo, trouve que la société dans son ensemble a besoin d'actes concrets pour que sa source « d'espoir ne tarisse pas ». C'est en cela qu'il n'a pas hésité à lancer la campagne #FaisonsLesComptes. « Il fallait prouver aux togolais que leur voix comptent », explique-t-il. Si Aphtal Cissé estime que l'objectif de la campagne a été atteint, la suite de cette campagne est bien plus vaste. « Il n'y a pas que dans le foot qu'il y ait autant de désordre », argumente-t-il. #FaisonsLesComptes peut être un combat qui consistera à réclamer des comptes aux dirigeants. Sa notoriété lui cause néanmoins quelques petits soucis, comme en janvier 2016 lorsque son nom est cité à tort dans une obscure affaire de sous perçus par des journalistes. « Ce n'est pas le fait qu'ils disent que j'ai pris de l'argent qui me fait mal hein. Mais pourquoi disent-ils que je suis burkinabé? Pourquoi le Burkina? », écrit-il avec humour sur sa page Facebook. Sur Twitter, Aphtal Cissé mène divers combats pour une société togolaise plus juste. Toujours dans la bonne humeur. Que compte-t-il faire de sa soudaine célébrité ? Mystère. Pour le moment Aphtal continue de raconter ses belles histoires, ses « frasques » pour coller au plus près à sa passion première : l'écriture.

UNE NOUVELLE UNION POUR TRAVAILLER SUR LES REFORMES ET LA DÉCENTRALISATION

Marc ABOFLAN

C'est officiel ! Six partis politiques qui travaillaient officiellement depuis plus de 6 mois pour un nouveau regroupement à même de faire pression sur le pouvoir en place pour obtenir des reformes en place, viennent d'officialiser le résultat de leur conclave. Les partis de ce regroupement vont publier dans les prochains jours un document contenant la feuille de route et l'essentiel de leurs recommandations.

Ces partis politiques de l'opposition togolaise vont cheminer ensemble dans le cadre de l'obtention des réformes. Une union informelle et inclusive pour travailler sur les réformes et la décentralisation, selon l'information portée par les responsables de ces partis à la presse ce lundi à Lomé.

La nouvelle union de l'opposition togolaise est composée de l'Alliance des Démocrates pour un Développement Intégral (ADDI), des Forces Démocratiques pour la République (FDR), du Togo Autrement, du Parti des Togolais, Les Démocrates et le Mouvement Citoyen pour la Démocratie et le Développement (MCD).

Les principaux responsables de la coalition

Le regroupement n'a pas encore de dénomination. L'idée pour les initiateurs est d'aller vers un rassemblement informel, qui sous-tend qu'ils ne sont pas coalisés pour faire la politique ensemble. « Nous sommes dans une structure informelle qui a décidé de travailler sur les réformes et la décentralisation avec la faculté pour chaque parti de retourner dans sa chapelle une fois que l'objectif atteint; c'est une expérimentation sur une période innovante, c'est donc marquer le caractère informel de notre union que nous avons décidé de ne pas le dénommer» a élucidé Fulbert Attisso, président du Togo Autrement.
« Nous sommes un groupe d'opposition unie pour obliger le gouvernement à faire les réformes et non pas pour faire ombrage à qui que ce soit», a expliqué Me Apevon Djodji, président des FDR, repondant ainsi à ceux qui estiment que ce nouveau regroupement pourrait entrer en conflit avec l'Alliance Nationale du changement(ANC) parti du chef de file de l'opposition auquel il porterait ombrage.
Le groupe revêt aussi un caractère inclusif, donc ouvert à tout le monde, qu'ils soient politiques ou de la société civile. «Ce n'est pas un groupe fermé, le choix de notre action est basée sur la détermination sur des sujets d'intérêt national qui pourraient être le lit commun de la classe politique et la société civile» a indiqué Me Mohamed Tchassona- Traoré, qui ajoute que les liaisons électorales ne s'invitent pas pour l'heure dans leur débat.

Les six partis composant l'union ont compilé leurs propositions dans un document de 9 pages qu'ils disent avoir élaboré après des séances hebdomadaires de travail pendant six mois. Ils font un plaidoyer pour un aboutissement consensuel des réformes politiques. Dans ce document, il est mentionné les récurrents problèmes liés aux élections notamment : le « manque de transparence », le « manque d'équité », la « non fiabilité du fichier électoral », les « problèmes du Code électoral »

A l'issue de ce travail une feuille de route et des recommandations ont été proposés. Ces partis souhaitent globalement que les réformes acceptées par consensus par toute la classe politique notamment lors de l'atelier HCRRUN soient déférées au plus tôt à l'Assemblée pour vote.

Ils demandent aussi une mise en application des aussi une mise en application des clauses de l'APG notamment celles concernant un cadre électoral équitable et transparent.

Ayi d'ALMEIDA

SYRIE : LA GUERRE DES PROPAGANDES.

Accusés dans plusieurs conflits d'être partiaux, à la limite de la propagande, les médias occidentaux sont indexés pour leur parti pris dans la guerre syrienne, dont les éléments déclencheurs sont plus complexes qu'il n'y paraît. Dans un article publié par nos confrères du site lvsl.fr (le vent se lève) qui se décrit comme un média d'opinion alternatif, Vincent ORTIZ nous livre une analyse comparative éloquente de la couverture médiatique de la bataille d'Alep et celle de Mossoul. Lecture !

La reprise d'Alep par les forces de Bachar al-Assad a été l'un des événements les plus médiatisés de la guerre civile syrienne. Pour la presse française, la situation est claire : un dictateur sanguinaire (Bachar al-Assad) massacre un peuple désarmé. Pour la presse adverse, les enjeux sont tout aussi tranchés : tout est de la faute des Etats-Unis et de la CIA, les acteurs locaux ne sont que des pions de l'impérialisme américain sans aucune autonomie. Le réel est-il vraiment aussi manichéen qu'un blockbuster hollywoodien ?

Ces derniers jours, les médias français ont entamé une campagne contre RT (Russia Today) et Sputnik News, les médias russes favorables au gouvernement de Vladimir Poutine et à la victoire de Bachar al-Assad en Syrie. Ils sont accusés de diffuser en France la « propagande » pro-russe et de véhiculer la « désinformation » venue du Kremlin. Les médias français, chacun le sait, ne versent ni dans la propagande, ni dans la désinformation. Ils sont neutres, objectifs, indépendants, impartiaux, pondérés, honnêtes ; et farouchement pro-américains.

COMPASSION A DEUX VITESSES :

Comparons le traitement médiatique de deux événements semblables en plusieurs points : la reprise d'Alep–Est par les forces de Bachar al-Assad, entre les mains de rebelles dont la plupart sont islamistes ; la reprise de Mossoul par l'armée irakienne, aux mains de l'Etat Islamique. Le gouvernement syrien est appuyé par l'armée russe à Alep, tandis que le gouvernement irakien est appuyé par l'armée américaine à Mossoul. Ces deux villes, peuplées d'à peu près deux millions d'habitants, sont d'une importance stratégique cruciale : de l'issue de la bataille d'Alep et de la bataille de Mossoul dépendent l'avenir de la Syrie et de l'Irak.

On attendrait d'une presse indépendante qu'elle accorde autant d'importance à ces deux événements. Ce n'est pas le cas. Depuis le 1er décembre, les journaux Libération, l'Obs, le Monde, l'Express et le Figaro évoquent Alep à 587 reprises ; contre 75 pour Mossoul.

La bataille d'Alep est systématiquement présentée sous l'angle des victimes civiles que provoquent les bombardements russes et syriens. La bataille de Mossoul, lorsqu'elle est mentionnée, est systématiquement présentée comme une libération des habitants de la ville par les armées américaine et irakienne. « Massacre » dans un cas, « libération » dans un autre.

N'importe quel témoignage impliquant le gouvernement syrien ou l'armée russe dans les atrocités commises à Alep est fidèlement retranscrit ; en revanche, les médias ignorent ceux qui mettent en cause l'armée irakienne appuyée par les Etats-Unis à Mossoul ; le 14 décembre, ce sont 40 civils qui ont été tués par celle-ci selon le journal pan-arabe Al-Araby. Ces victimes n'ont pas intéressé la presse française, complètement muette à ce sujet.

La destruction des hôpitaux d'Alep par les armées de Bachar al-Assad et de Poutine a été extrêmement médiatisée par la presse française ; les journalistes se sont longuement épanchés sur les victimes civiles causées par ces destructions. Le 7 décembre dernier, l'armée américaine a bombardé et détruit un hôpital à Mossoul ; à la quasi-unanimité, la presse française n'a pas mentionné ces bombardements.

Images des bombardements et des décombres en Syrie

LA RESPONSABILITE DES FORCES DE L'OTAN NIEES EN BLOC

Au-delà du cas de Mossoul, les médias français passent sous silence la responsabilité des pays de l'OTAN dans la tragédie syrienne et irakienne ; ils occultent systématiquement le contexte qui a permis à Daech de naître et aux organisations djihadistes de prospérer dans la région. Le terrorisme islamique ne naît pas de rien. Il a été considérablement favorisé par l'invasion de l'Irak en 2003 et de la Libye en 2011, qui ont renversé des gouvernements semi-laïques et livré ces pays aux islamistes. En Irak, le licenciement massif des fonctionnaires de l'armée a provoqué une alliance entre les anciens militaires du régime baasiste et les djihadistes, ce qui a conduit à la naissance de l'État Islamique. La nébuleuse islamiste a été renforcée par l'ingérence des forces de l'OTAN en Syrie et par l'irresponsabilité du régime de Damas.

Le régime syrien avait ostensiblement laissé prospérer l'islamisme sur son sol pendant les années 1990, et a libéré des prisons les islamistes au début de la guerre civile, ce qui a permis de rendre la rébellion syrienne infréquentable. D'autre part, les moyens militaires et financiers que les États-Unis ont mis à disposition des « rebelles » syriens ont bien souvent profité aux combattants islamistes ; et pour cause : les services secrets américains ont dû collaborer avec l'Arabie Saoudite et la Turquie pour effectuer ces livraisons. On sait en outre, grâce à un rapport du Center for International Policy, que Barack Obama a livré en tout et pour tout 115 milliards de dollars d'armes à l'Arabie Saoudite : munitions, mitrailleuses, chars d'assauts, véhicules blindés, explosifs, missiles, avions de chasse…

On se doute bien que si les autorités saoudiennes ont commandé toutes ces armes, ce n'est pas pour les exposer dans un musée. On sait au contraire que tout au long de la crise syrienne, l'Arabie Saoudite a armé et financé les rebelles islamistes qui combattent Bachar Al-Assad, y compris l'Etat Islamique. Il est difficile d'estimer la part des armes américaines livrées à l'Arabie Saoudite qui ont fini aux mains des rebelles islamistes, mais le soutien logistique ne fait aucun doute. Néanmoins, le lien de cause à effet entre ingérence américaine et montée de l'islamisme au Moyen-Orient n'est que rarement évoqué dans la grande presse française. Le chiffre colossal de 115 milliards de dollars d'armes livrées à l'Arabie Saoudite par les Etats-Unis n'apparaît pas une seule fois dans la presse traditionnelle.

GUERRE FROIDE MEDIATIQUE : LE CREPUSCULE DE L'ANALYSE CRITIQUE.

Episode IV: un nouvel espoir. Episode V: l'Empire contre-attaque. Est-ce la presse qui emprunte son vocabulaire à Hollywood ou l'inverse?

La négation de ce contexte permet de balayer d'un revers de la main la complexité de la situation. Le récit médiatique de la crise syrienne est calqué sur le schéma des grosse productions d'Hollywood : les « rebelles » syriens, soutenus par les démocraties occidentales, résistent encore et toujours à Bachar Al-Assad, valet de « l'Empire » de Russie dirigé par le sinistre Vladimir Poutine, dont le but est de mettre un terme au « monde libre » et à ses valeurs de liberté et de démocratie… « Dictateurs de tous les pays unissez-vous », résume Romain Goupil dans Libération. Grosses ficelles. Et pourtant, c'est de cette manière que la presse traditionnelle évoque la tragédie syrienne.

Cette analyse binaire occulte la dimension économique et géostratégique de ce conflit. En 2009, le Qatar et les pays européens avaient demandé à Bachar Al-Assad des parts de marchés sur les gazoducs syriens ; celui-ci avait refusé tout net. La question de la propriété des oléoducs et des gazoducs syriens, convoités par le Qatar et les pays européens, constitue un élément non négligeable dans les relations entre la Syrie, l'Europe et les monarchies du Golfe, ainsi qu'une source de tensions entre ces pays.

Dans quelle mesure ces enjeux économiques expliquent-ils l'engagement des chefs d'État des pays de l'OTAN aux côtés des forces anti-Assad ? C'est une question importante jamais abordée et à laquelle nous n'avons aucune réponse. La Turquie, pour sa part, ne cache plus son intention de reformer un empire néo-ottoman. Du côté russe, le soutien au régime syrien peut s'expliquer, entre autres, par le fait que la seule base dont dispose la marine russe en Méditerranée se trouve à Tartous, en Syrie.

(Suite à la page 9)

2016 :

LES LECONS RETENUES PAR LA BANQUE MONDIALE.

En ce début d'année 2017, la Banque mondiale a livré les 12 leçons à retenir de 2016 et souligne les défis auxquels le monde doit encore faire face. Elle démontre également qu'en dépit des difficultés et des drames qui ponctuent l'actualité courante, l'humanité, d'une manière globale, devient plus pacifique, plus prospère et plus responsable.

1) Le nombre de réfugiés dans le monde a augmenté
Au début de 2016, 65 millions de personnes avaient été arrachées de force à leur domicile, contre 60 millions l'année précédente. Plus de 21 millions ont été reconnues comme réfugiés. En dehors de l'Afrique subsaharienne, la plupart des réfugiés vivent dans des villes où ils recherchent la sécurité, un meilleur accès aux services et des possibilités d'emploi.

2) Les accords de Paris sur le changement climatique sont entrés en vigueur
Le pacte négocié à Paris en 2015 a été ratifié par 118 des 194 pays qui l'ont signé, déclenchant de nouveaux engagements pour lutter contre le réchauffement planétaire. L'un des principaux objectifs de l'accord est de promouvoir un passage à l'énergie à faible teneur en carbone. La demande d'énergie renouvelable augmente dans les pays en développement à mesure que les prix baissent. Les énergies renouvelables sont maintenant rentables sur de nombreux marchés.

3) Le commerce mondial a reculé
En 2016, la croissance du commerce mondial a enregistré sa performance la plus faible depuis la crise financière mondiale de 2008. Le commerce a été un moteur majeur de croissance mondiale et a contribué à réduire la pauvreté mondiale de moitié depuis 1990.

4) Plus de gens ont accès aux téléphones mobiles qu'à l'électricité ou à l'eau potable
L'accès aux téléphones mobiles a augmenté dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, mais il reste encore beaucoup à faire pour relier davantage de personnes à Internet et aux immenses possiblités qu'offre le numérique en termes de transmission du savoir, d'opportunités d'échanges et d'activités rémunératrices

5) Un tiers de la population a moins de 20 ans
Dans près de 40 pays africains, plus de 50% de la population a moins de 20 ans. Par contre, dans 30 pays développés, les moins de 20 ans ne représentent plus que 20% de la population.

6) Un tiers des 1,8 milliard de jeunes dans le monde n'a ni emploi, ni formation
Dans les 10 prochaines années, seuls 40% des jeunes auront accès à des emplois qui existent actuellement.

7) Un tiers de la population mondiale n'a pas accès à des toilettes
L'ONU estime que 2,4 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à des toilettes. Un milliard de personnes défèquent à ciel ouvert. Un mauvais assainissement est porteur de maladies, conduit à la malnutrition et au retard de croissance chez les enfants.

8) L'extême pauvreté se concentre en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, mais elle est en recul
Alors que plus d'une personne sur dix vit dans une pauvreté extrême à l'échelle mondiale (chiffres 2013), en Afrique subsaharienne, ce chiffre est de 4 sur 10, ce qui représente 389 millions de personnes. Cependant, depuis 1990, des progrès considérables ont été réalisés.

9) D'ici à 2030, deux tiers de la population mondiale sera urbaine
Les 12 plus grandes agglomérations du monde comptent plus de 15 millions de personnes. Au cours des 25 dernières années, des villes comme New-Delhi, Shanghai ou Beijing ont triplé. Aujourd'hui, plus de la moitié du monde vit dans les villes, où se génère plus de 80% du PIB m

10) De plus en plus de pays réforment leurs environnements d'affaires
Doing Business 2017 a constaté que 137 économies dans le monde ont mis en œuvre 283 réformes dans la réglementation des affaires, l'an dernier. Cela représente une augmentation de plus de 20% par rapport à l'année précédente. Ces réformes incluent la création d'entreprise, la fiscalité, l'accès au crédit ou encore la sécurisation juridique. 54 des pays les plus pauvres ont mis en œuvre 113 de ces réformes.

11) Le tabagisme a augmenté dans plus de 20 pays.
Les taux de tabagisme ont augmenté entre 2000 et 2015 dans plusieurs pays à faible et à moyen revenu.
En Indonésie, par exemple, le taux a augmenté de près de 30% en 15 ans, comptant à ce jour plus de 70 millions de fumeurs. Le tabagisme tue 6 millions de personnes par an. Ce nombre pourrait atteindre 8 millions par an d'ici à 2030.

12) Les pays les plus pauvres ont reçu un niveau record de soutiens. Une coalition de 60 gouvernements, représentant des pays développés et des pays en développement, a mobilisé plus de 75 milliards de dollars pour l'IDA, le fonds de la Banque mondiale pour les plus pauvres.

Au cours des 25 dernières années, les pays aidés par l'IDA ont réalisé des progrès majeurs dans l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, l'éducation et la vaccination des enfants.

MOBILISATION CONTRE LE FRANC CFA A TRAVERS LE MONDE.

Ibrahim SEYDOU

A Abidjan, Bamako, Bruxelles, Dakar, Kinshasa, mais aussi Londres, Ouagadougou ou encore Paris etc. , des rassemblements, des manifestations ou des conférences se sont tenus le 7 janvier dernier, suite à un appel lancé pour demander la fin du franc CFA, monnaie créée en 1945, arrimée à l'euro, et jugée colonialiste.

Selon les organisateurs qui se sont baptisés « les panafricains », il s'est agi d'une journée internationale de mobilisation pour se défaire de cette monnaie postcoloniale ». Cet événement « inédit et historique », mené par un « front contre le franc des colonies françaises d'Afrique (CFA) », s'est concrétisé à travers des conférences pour dénoncer « les effets pervers du franc CFA » et réclamer « la fin de la servitude monétaire ».

Créée en 1939, la zone franc est un espace économique et monétaire d'Afrique subsaharienne, où vivent 155 millions d'habitants. Elle comprend 14 pays d'Afrique subsaharienne, dont 8 ont pour institut d'émission la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger,le Sénégal, le Togo, et 6 ont pour institut d'émission la BEAC (Banque des États d'Afrique centrale), à savoir le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la Centrafrique et le Tchad. Au-delà, il y a un quinzième membre, l'archipel des Comores.

La monnaie commune à cette zone est depuis 1945 le « franc CFA », qui signifie « franc de la communauté financière africaine » dans l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) et « franc de la coopération financière en Afrique centrale » dans la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale). Le « CFA », autrefois arrimé au franc français, dispose d'une parité fixe avec l'euro. Ce lien fort est considéré par certains comme un gage de stabilité. Or, c'est bien ce dont se plaignent les détracteurs du CFA. Il assure bien une stabilité financière aux pays de la zone. Mais, en revanche, il les prive de toute possibilité d'ajustement de politique monétaire dont celle de procéder à des dévaluations compétitives pour doper les exportations. Par ailleurs, le haut niveau de l'euro place la zone CFA dans une position souvent défavorable par rapport aux autres pays africains.

En fin d'année dernière, le gouverneur de la BCEAO , l'Ivoirien Tiémoko Koné Meyliet avait affirmé que le franc CFA « pouvait continuer à servir les économies » des quinze pays qui l'utilisent, rejetant les critiques sur son caractère « désuet ».

ESTELLE KOUDJONOU, MANAGER DU PRESSING ESTELLITA-LA MASCOTTE

« J'ENCOURAGE LES JEUNES À FAIRE DE L'ENTREPRENEURIAT LA CLÉ DE VOÛTE DE LEUR RÉUSSITE ».

Albert AGBEKO

Femme de médias et comédienne, Estelle KOUDJONOU, est une femme dynamique, battante et entreprenante. Dans sa quête de réussite professionnelle et d'indépendance financière , elle vient d'ajouter une corde à son arc. Elle est devenue depuis quelques mois chef d'entreprise en créant le pressing Estellita-La Mascotte dont la motivation première est d'apporter sa contribution à la résolution du problème de chômage en milieu jeune.

Aux diplômés sans emplois qui sont en quête du travail, Estelle leur rappelle qu'il y a quelques années elle était aussi dans la même situation qu'eux. Mais le déclic lui est venu à la suite d'un énième dépôt de demande d'emploi dans une structure de la place. Le directeur de la boîte, après avoir pris connaissance de son dossier, lui fit savoir qu'avec son niveau si elle vient encore chercher du travail dans sa société c'est qu'elle n'utilise pas à bon escient ses compétences.

Au départ, la journaliste avait pris la remarque pour une insulte à sa personne. Mais passé l'étape de l'émotion, Estelle découvre que ce directeur l'a plutôt mise sur le bon chemin. C'est alors qu'elle décide de se lancer dans l'entrepreneuriat en faisant sienne cette maxime qui dit que « la meilleure manière d'avoir un emploi c'est de la créer soi-même ».
Et comme toute entreprise doit débuter petite avant de grandir, l'idée entrepreneuriale de Estelle, qui au départ était un projet colossal en terme financier, n'a pas échappé à la règle. Elle a été réadaptée par son mentor qui, bien que trouvant la première idée audacieuse, a conseillé à sa filleule de commencer par un pressing. N'ayant aucune notion dans le domaine, la future chef d'entreprise se fait former tout de suite et se fait suivre de bout en bout en ce qui concerne la concrétisation du nouveau projet avec bien sûr l'aide de Dieu.

Bien que jeune entreprise, le pressing Estellita-La Mascotte, se démarque par son côté innovation et sa créativité et emploie déjà deux personnes en plus de la manager. Une source de satisfaction pour Estelle qui, malgré tout, tient à son idée première. Et pourtant, elle ne veut pas faire du pressing un tremplin : « Je ne dirais pas que le pressing est un tremplin pour moi. Si je le dis c'est comme si je ne m'y mets pas trop à fond. Aujourd'hui, c'est une entreprise, et je m'investis pour que ça ait plus de notoriété. J'ai commencé par-là mais ce n'est pas pour autant dire que j'abandonne mon idée première », nous confie-t-elle toute enthousiasmée au siège de son pressing. De son expérience, Estelle encourage les jeunes à entreprendre et à faire de l'entrepreneuriat la clé de voûte de leur réussite.

OPTIMISME :

Estellita-La Mascotte fait le lavage à sec, la blanchisserie, la collecte et la livraison à domicile, les express, et parfois de la teinture. Sa manager compte sur la qualité de ses prestations et surtout l'accueil chaleureux pour s'installer et asseoir sa notoriété. « Nous avons des offres spéciales par rapport à la fréquence et la fidélité du client, c'est ce qui nous différencie », souligne-t-elle. Pour la jeune chef d'entreprise, la difficulté dans cette nouvelle vie ne réside pas dans sa capacité à concilier ses tournages avec les plateaux télés car avec une bonne programmation, on s'en sort bien, nous confie-telle. Mais la difficulté réside dans comment être en bon terme avec ses collaborateurs « Avec les collaborateurs ce n'est pas facile. Ils n'ont pas cet esprit dévoué qui sous-tend ton entreprise, du coup quand tu leur parles ils pensent que tu es en train de leur dicter ta loi ou de les contraindre», raconte-elle tout en insistant sur le financement qui est la principale difficulté en amont.

Malgré toutes ses difficultés, Estelle reste positive. Toutefois, elle trouve paradoxal que certains Togolais aient pris l'habitude de maudir le Togo, la terre sur laquelle ils vivent, y font leurs activités et espèrent y réussir. « Je ne peux pas être togolaise, maudir mon pays et attendre en retour qu'il me bénisse. Il faut qu'on soit positif, qu'on bénisse notre terre afin qu'en retour elle nous bénisse aussi.

Donc je respecte la terre togolaise et toutes les personnes qui ont des pensées positives et qui pensent faire quelque chose de positif. Que Dieu nous bénisse afin que les énergies positives convergent pour qu'ensemble on prospère », conclut-elle sur une notre d'optimisme et d'espoir.

ENSEIGNANTS : COMBIEN GAGNENT-ILS VRAIMENT ?

Ibrahim SEYDOU

L'accalmie n'aura été que de courte durée. Après la « trêve des confiseurs » imposée par les fêtes de fin d'année, le front social entrera de nouveau en ébullition si l'on en croit les communiqués et déclarations des syndicats d'enseignants, annonçant la reprise des mouvements de grève dans les prochains jours. Dans le bras de fer qui les oppose au gouvernement, les éducateurs semblent décidés à exiger jusqu'au bout, la satisfaction totale de leur plate-forme revendicatives, sur laquelle figure en bonne place des questions touchant à leur rémunération. Dans un pays où le salaire minimum interprofessionnel garanti pour toutes les catégories (hors fonction publique) a été fixé à 35 000 FCFA par la Convention collective interprofessionnelle en 2012, quel est le niveau de rémunération des fonctionnaires ? Eléments de réponse.

Dans la fonction publique de l'éducation nationale, l'enseignant classé catégorie A1 (titulaire d'une maîtrise), touche en début de carrière environ 195.000FCFA pour la finir avec 442.000 FCFA. En 10 ans, c'est une augmentation de 70% pour le début de carrière et plus de 80% pour le départ à la retraite ; le niveau étant par exemple en 2005 respectivement de 113.000 FCFA et 244.400 FCFA.

La catégorie A2, dans laquelle sont classés les titulaires d'une licence, touche 172.160 FCFA en début de carrière et 337.440 FCFA en fin de carrière. En 10 ans, c'est une progression respectivement de 79 et 83%.

Pour la catégorie B qui comprend les titulaires du Bac, la rémunération est de 123.126 FCFA lorsqu''ils sont recrutés et ils finissent leur carrière à 288.407 FCFA. Sur 10 ans, la hausse est respectivement de 87 et 86%.

Quant à la catégorie C des titulaires du BEPC, ils sont payés à 103.090 FCFA à leur entrée et partent à la retraite à 185.730 FCFA. Ici c'est une progression de 114,5 et 102%. Tandis que la D qui regroupe ceux n'ayant que le CEPD, elle est rémunérée à 72.237 FCFA au début et à 138. 349 en fin de carrière ; soit une hausse de 206,20% et 136%.

HISTOIRE DE PRIMES :

Sur la plate-forme des syndicats, figurent également des revendications portant sur le paiement de différentes primes, dont celles de salissure (pour l'utilisation de la craie salissante), de veille (pour le temps passé la nuit à corriger les copies et préparer les cours du lendemain.) D'autres primes avaient été par le passé revendiquées , notamment celles de rentrée, de bibliothèque ou encore d'incitation à la fonction enseignante. Elles sont toutes les trois instaurées.

De fait, pour les catégories A1 et A2, elles représentent un montant de 708.000 FCFA annuels, soit 59.000 FCFA mensuels. Pour la B, c'est 564.000 FCFA annuels et 47.000FCFA mensuels, tandis qu'elles sont de 588.000 FCFA par an pour la C et la D, soit 49.000 FCFA mensuels.

Salaires bruts des enseignants du public Au 27 Février 2015

	Catégorie A_1				
Carrière	**Année 2005**	**Année 2010**	**Année 2015**	**Variation**	**Pourcentage**
Début	**113 593**	**122 850**	**194 198**	**80 605**	**70,96%**
Fin	**244 661**	**264 600**	**442 118**	**197 457**	**80,71%**
	Catégorie A_2				
Carrière	**Année 2005**	**Année 2010**	**Année 2015**	**Variation**	**Pourcentage**
Début	**96 116**	**103 949**	**172 160**	**76 044**	**79,12%**
Fin	**183 496**	**198 451**	**337 440**	**153 944**	**83,89%**
	Catégorie B				
Carrière	**Année 2005**	**Année 2010**	**Année 2015**	**Variation**	**Pourcentage**
Début	**65 534**	**70 875**	**123 126**	**57 592**	**87,88%**
Fin	**152 914**	**165 376**	**288 407**	**135 493**	**88,61%**
	Catégorie C				
Carrière	**Année 2005**	**Année 2010**	**Année 2015**	**Variation**	**Pourcentage**
Début	**48 059**	**51 976**	**103 090**	**55 031**	**114,51%**
Fin	**91 748**	**99 225**	**185 730**	**93 982**	**102,44%**
	Catégorie D				
Carrière	**Année 2005**	**Année 2010**	**Année 2015**	**Variation**	**Pourcentage**
Début	**23 592**	**25 515**	**72 237**	**48 645**	**206,20%**
Fin	**58 544**	**63 315**	**138 349**	**79 805**	**136,32%**

(Suite de la page 6)

SYRIE : LA GUERRE DES PROPAGANDES.

Cette dimension est, quant à elle, plus souvent mise en avant par la presse française.

QUAND LA PRESSE APPELLE A PIETINER LE DROIT INTERNATIONAL :

Le 18 décembre, Bernard-Henri Lévy a publié une tribune dans le Point et le Monde. Avec la subtilité qui caractérise son argumentation (qui inclut une référence obligée à Hitler et une comparaison entre Bachar Al-Assad et Pol-Pot), le philosophe en appelle à une intervention militaire en Syrie. Il faut « faire la guerre à la guerre et bombarder les bombardiers », écrit l'auteur du serment de Tobrouk. Autrement dit, réitérer ce qui a été réalisé en 2003 en Irak et en 2011 en Libye : une intervention militaire américaine qui a pour but de renverser le gouvernement.

Même son de cloche chez Libération qui, dans un article intitulé « communauté internationale : les six moments du renoncement en Syrie », regrette que Barack Obama ne soit pas intervenu en Syrie pour renverser Bachar Al-Assad. D'une part, ces appels à l'intervention se basent sur une imprécision : les pays de l'OTAN sont déjà intervenus en Syrie, en livrant des armes directement aux rebelles ou par Arabie Saoudite interposée. Toutefois, les Etats-Unis ne se sont pas engagés autant qu'ils en avaient la possibilité. Cela est en partie lié à la stratégie de pivotement américain vers l'Asie et au désengagement progressif du Moyen-Orient qui en résulte.

D'autre part, ces appels à l'ingérence constituent une violation fondamentale du Droit International. La Charte de l'ONU condamne sans ambiguïté l'ingérence dans les affaires d'un Etat souverain. La non-ingérence, on s'en souvient trop peu, est un acquis des luttes de décolonisation : les juristes du Tiers-Monde ont imposé aux puissances coloniales le respect de leur souveraineté nationale afin que les pays pauvres puissent se développer comme ils l'entendent, indépendamment de la volonté des pays riches.

C'est ce principe d'égalité entre les nations, qu'elles soient faibles ou fortes, qui est remis en cause par un « droit d'ingérence » aux relents coloniaux, « droit d'ingérence » contraire au Droit International mais sans cesse invoqué par les médias. Bien entendu, le droit international a aussi été violé par le régime de Damas; on se souvient notamment de son rôle dans la guerre civile au Liban, mais cela ne valide en rien une quelconque intervention unilatérale des pays de l'OTAN.

PROPAGANDE CONTRE PROPOGANDE :

Critiquer l'impérialisme des pays de l'OTAN n'implique pas de donner un blanc-seing à l'action de la Russie en Syrie. Les bombes russes n'épargnent pas davantage les civils que les bombes américaines, et la manipulation médiatique qui a cours au sujet d'Alep n'est pas une excuse pour minimiser la souffrance des civils bombardés par l'aviation russe. La propagande de Moscou est souvent reprise comme alternative à la propagande de l'OTAN sans esprit critique, notamment sur internet. C'est un jeu mortifère pour le peuple syrien.

De la même manière, le discours propagandiste de la presse occidentale n'implique pas que les médias pro-russes aient une vision moins biaisée du conflit. On ne peut pas exactement dire des principaux médias pro-russes que l'on trouve en France, RT (Russia Today) et Sputnik News, qu'ils s'illustrent par la virulence de leurs critiques à l'égard de la politique étrangère de Vladimir Poutine. Dans le monde merveilleux de RT et de Sputnik News, les bombes russes ne font pas de victimes civiles, les rebelles tués par les soldats de Bachar Al-Assad sont nécessairement des « terroristes », et la Syrie est divisée entre Bachar Al-Assad et son peuple d'une part, l'Etat islamique et les agents de la CIA de l'autre. Si les médias occidentaux calquent leur récit géopolitique sur un scénario de film hollywoodien, la presse pro-russe semble avoir pour source d'inspiration la filmographie propagandiste d'Eisenstein, qui met en scène des hordes de barbares cruels en lutte contre le monde civilisé de la Russie. La presse pro-russe est étroitement dépendante du gouvernement de Vladimir Poutine. Sputnik News relaie les informations de l'agence de presse Rossia Segodnia, créée par le gouvernement russe en 2013 comme organe de communication pour sa politique à l'étranger. Quant à RT, la chaîne est directement financée par l'Etat russe.

En temps de guerre, les médias ne font plus de l'information mais de la propagande. Les faits sont soigneusement filtrés par le système médiatique, le contexte est simplifié à l'extrême, les crimes des ennemis sont exposés par le menu tandis que ceux des alliés sont blanchis. Une situation complexe où s'entremêlent intérêts géostratégiques, tensions religieuses et luttes de pouvoir est transformée en Western. L'URSS a disparue mais la Guerre Froide continue. Le Bloc Soviétique est tombé, la propagande demeure.

PRÉSENTATION ANNUELLE DES ACTIONS DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT À LA BASE : BILAN SATISFAISANT

Ibrahim SEYDOU

Le ministère du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes a présenté le 27 décembre dernier la revue annuelle de ses interventions de l'année écoulée et celle des actions prévues en 2017. Une démarche qui s'inscrit dans l'obligation de rendre des comptes de leur gestion, qui pèse sur les autorités publiques et dont devrait s'inspirer l'ensemble des ministères.

Selon les responsables de ce département, le bilan est globalement satisfaisant, même s'ils souhaitent renforcer les actions pour toucher
encore plus de personnes en 2017.

De fait, d'importants résultats ont été obtenus dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des communautés à la base, l'inclusion financière des populations, la promotion de la jeunesse, l'appui à l'emploi des jeunes et la promotion de l'artisanat. « Je voudrais vivement saluer toutes les communautés à la base, les partenaires au développement, les responsables et personnels des ministères et tous les autres acteurs du privé et de la société civile, pour l'engagement de taille aux côtés du chef de l'Etat qui ont permis d'engranger ces progrès vers un développement socioéconomique accéléré et inclusif de notre pays », a indiqué Victoire TOMEGAH-DOGBE, la ministre du Développement à la base.

AMELIORATION CONDITION DE VIE :

Plusieurs réalisations ont été faites au titre de l'amélioration du cadre et des conditions de vie des communautés à la base. Il s'agit par exemple de 390 infrastructures sociocommunautaires et économiques qui ont été mises en place, avec 153 bâtiments scolaires, 58 forages, 120 infrastructures marchandes, 6 unités de soins périphériques, etc.... De 1400 groupements qui ont été accompagnés pour des Activités Génératrices de Revenus ou de 1 900 Comités de Développement à la Base (CDB) renforcés pour leur structuration.

88 000 élèves ont bénéficié de repas chauds dans le cadre de l'alimentation scolaire, tandis que 20 700 personnes ont été touchées à travers le projet des transferts monétaires.

En ce qui concerne l'inclusion financière, plus de 135 000 nouvelles personnes ont bénéficié des trois produits du FNFI en l'occurrence l'APSEF, l'AGRISEF et l'AJSEF ; ce qui porte à plus 700 000, le nombre de personnes touchées par le fonds depuis son lancement en janvier 2014. Pour 2016, près de 217 000 crédits ont été renouvelés. Par ailleurs, un nouveau produit assurance a été lancé.

Victoire Tomegah-Dogbe, ministre du développement à la base

Pour la promotion de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, les dispositifs du FAIEJ, du PRADEB et l'ANVT ont permis de créer plus de 8 300 emplois durables essentiellement en faveur des jeunes. 11 400 emplois temporaires ont été créés, à travers principalement les travaux de haute intensité de main d'œuvre, 5830 jeunes ont bénéficié des appuis en termes de formation, équipements et de financements du PRADEB et FAIEJ. Près de 2400 nouveaux volontaires ont été mobilisés par l'Agence Nationale du Volontariat et 550 entreprises ont été créées par les jeunes à travers le FAIEJ et le PRADEB. Des activités socioéducatives ont été organisées et ont touché 50 000 jeunes.

S'agissant de la promotion de l'artisanat, 1600 maîtres artisans ont été formés en entreprenariat et sur d'autres thématiques techniques tandis que 500 artisans ont participé aux différentes foires nationales et internationales pour la promotion et la valorisation des produits artisanaux.

Au total, le taux de moyen d'exécution de la lettre de mission du ministère en 2016 est, selon les responsables, d'environ 90,33%. Des résultats sur lesquels le département souhaite se baser pour poursuivre, en symbiose avec d'autres programmes étatiques, la bataille pour le développement du Togo.

2017 :

En 2017, le ministère entend articuler ses actions autour de la poursuite de la mise en place des microprojets d'infrastructures socio-collectives et économiques qui seront renforcés à travers la convention avec le PUDC. Mais également du renforcement des filets de protection sociale avec en priorité la protection et l'épanouissement des enfants et l'intégration socio-économique des personnes vulnérables.

Ou encore du renforcement de l'inclusion économique et financière des populations vulnérables en maintenant l'importance conférée à l'autonomisation économique des femmes et des jeunes et des agriculteurs. L'intensification des moyens d'actions en faveur de l'épanouissement, de l'entreprenariat, de l'employabilité et de l'emploi des jeunes fait partie par ailleurs des priorités.

COMMISSARIAT GENERAL

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE PAR AUTORITE DE JUSTICE

En référence à l'ordonnance N°100/2016 aux fins de confiscation et de vente, rendue le 03 octobre 2016 par Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Kara à la requête du Commissaire des Douanes et Droits Indirects, Il sera procédé le **mardi 17 janvier 2017 à partir de 09 heures**, jours et heures suivants, à la Division des Opérations Douanières de la Région de la Kara à Kara, à la vente aux enchères publiques de :

- ✓ Trois (03) véhicules ;
- ✓ Quarante-quatre (44) motos ;
- ✓ Neuf (9) sacs d'engrais ;
- ✓ Treize (13) balles de friperie ;
- ✓ Trois (3) cartons de savon de ménage ;
- ✓ Un (1) sac de détergent en poudre et
- ✓ Deux (2) cartons de bonbons.

en dépassement de délai abandonnés.

Ces engins et (autres) seront vendus conformément aux dispositions de l'article 294 de la loi N°2014-003 du 28 avril 2014 portant Code des Douanes de la République Togolaise.

Le paiement se fera au comptant, majoré de 12% avec enlèvement immédiat. Aucune réclamation ne sera admise après l'adjudication et l'enlèvement.

Pour tous renseignements, adressez-vous à **l'Etude de Maître BEWELI Tagba**, Commissaire-priseur, à Lomé, (**Tél : (00228) 90 78 20 38 / 97 28 33 33.**

Fait à Lomé, le _____

Le Commissaire Général

Henry Kanyesiime GAPERI

ALIMENTATION:

DES LEGUMES CULTIVEES DANS DES CIMETIERES ET VENDUES SUR LES MARCHES.

A une dizaine de kilomètres au sud de Lomé, Kpogan et Agodéka. Zones en plein développement, se cultivent des produits maraîchers, en plein cimetières, dont ils ne sont séparés que par des murs improvisés, faits de brics et de brocs. Quels risques pour le consommateur de ces légumes cultivés sur ces sites d'un genre particulier ?

A Kpogan, la culture des légumes se fait sur une surface de 100 m2, dont un quart du cimetière. Le domaine est pour une partie publique, et l'autre privée, occupé dans tous les cas illégalement. Selon Victor, un des maraîchers, ils jouissaient d'une tolérance de la part des autorités dans l'exploitation d'un grand espace. Jusqu'à ce que des collectivités, revendiquant leur propriété, en revendent une bonne partie et ne les expulsent. Poussant ainsi à chaque construction érigée par les acheteurs, les maraîchers vers le terrain public uniquement, couvert pour une bonne part par le cimetière.

Pour les 5 maraîchers qui y sont installés et qui vendent leur production sur place ou à des revendeuses des marchés environnants, il n'y a pas de polémiques à développer autour du site de leur exploitation. D'après eux, l'épinard appelé communément 'gboma', la betterave la carotte qu'ils cultivent dans le cimetière, ne sont pas impropres à la consommation. De fait, ils ont creusé chacun un forage de 6 m pour arroser leurs plants. L'eau est stockée dans une retenue sous forme de puits, couverte de moisissures verdâtres. La culture se fait avec des substances chimiques comme l'urée, super grow, super master 20.20, macozeb 50.

Vue partielle de la culture maraichère à côté du cimétière

RISQUES SANITAIRES

Selon un biologiste que nous avons consulté, la culture en plein cimetière n'a en principe aucun effet négatif sur la qualité du produit ; et donc sur le consommateur. Il la compare à la culture sur les déchets des animaux. Cependant, précise-t-il, le maraicher serait un danger potentiel pour lui-même et sa communauté si les personnes enterrées ont été victimes des maladies contagieuses.

Pour un médecin également approché, la consommation de ces légumes peut être à l'origine de maladies liées au foie. Les cadavres humains peuvent potentiellement rejeter dans l'environnement diverses bactéries telles que l'escherichia coli, l'enterobacter ou le Klebsiella. La plupart du temps, la contamination de l'environnement provient des bactéries pathogènes intestinales. Les micro-organismes pathogènes sont habituellement éliminés graduellement, car ils ne peuvent pas survivre longtemps en dehors de l'hôte, spécialement lorsque les conditions environnementales ne sont pas appropriées. Certaines bactéries ou virus peuvent être responsables de maladies infectieuses telles que des cirrhoses (virus de l'hépatite C), la fièvre typhoïde.

L'influence importante des conditions climatiques sur la contamination bactériologique des eaux souterraines est soulignée. Ces influences peuvent être combattues par un aménagement adéquat du site. Des facteurs tels que les conditions géologiques du sol et des sédiments, le relief, la profondeur et la fluctuation de l'eau souterraine, la densité des corps dans le cimetière et leur temps de séjour, la présence de fissures dans les cercueils pouvant entraîner des fuites ou encore l'inhumation inadéquate des cadavres sont autant d'éléments pouvant influer sur la qualité microbienne des eaux souterraines.

Les virus étant plus mobiles dans le sol que les bactéries, les risques de contaminations de la nappe phréatique par ces microorganismes peuvent se répercuter sur de plus grandes distances. Il est cependant généralement rapporté que les dénombrements microbiens observés diminuent rapidement avec la distance du site. Néanmoins, il y a peu de précision quant aux distances séparatrices sécuritaires pour la protection des nappes d'eau souterraines.

25 BOURSES D'ÉTUDES ACCORDÉES PAR CFAO

Edem QUIST

Le Groupe CFAO a procédé à la remise de bourses aux enfants de ses collaborateurs, le vendredi 30 décembre 2016 dernier à son siège sis au Boulevard Eyadema au cours d'une soirée cocktail.

Depuis de nombreuses années, le groupe CFAO est engagé en faveur de l'éducation et propose un programme de bourses scolaires aux enfants de ses collaborateurs, dénommé Education First by CFAO.

Ce programme vise l'excellence et a pour objectif de permettre à ceux qui le souhaitent de poursuivre leurs études dans le cycle secondaire et supérieur en finançant tout ou partie des frais liés à la scolarité.

Chaque année, les bénéficiaires sont sélectionnés en toute transparence par un comité d'attribution qui valide également le renouvellement des bourses selon des critères définis. Les filières en lien avec les métiers et activités pour le cycle supérieur.

Photos de famille des récipiendaires avec MM Mannerie premier à gauche, Diallo à l'extrême droit

Cette année, ils sont au total 25 à bénéficier de ces bourses allant d'une valeur de 350 000F à 1 300 000 FCFA. Les lauréats dans leur adresse aux parrains du projet, ont témoigné toute leur gratitude et ont promis d'honorer le précieux cadeau pour plus tard assurer la relève de leurs parents au sein du Groupe.

En réponse, les sieurs MANNERIE et DIALLO respectivement directeur général de CFAO Motors et UNIPHART et le représentant de CFAO Technologies ont tour à tour félicité et prodigué quelques conseils utiles aux récipiendaires.

En marge de cette cérémonie, le personnel de CFAO Motors a respecté la tradition de présentation des vœux de fin d'année dans une ambiance de convivialité et de partage. Une équipe de 76 professionnels compétents et qualifiés travaillent au service d'un même objectif à savoir, la satisfaction de leurs clients dans une démarche constante de qualité et de respect des exigences des constructeurs et de leurs standards internationaux. L'occasion a permis au porte-parole du personnel M. Hyacinthus Kokou de soumettre leurs doléances et au Directeur général de dresser un bilan de fin d'exercice.

Il est à noter que cette année a été particulièrement difficile mais Monsieur MANNERIE s'est montré rassurant pour l'année nouvelle.

Pour rappel trois composantes forment le Groupe CFAO, il s'agit de CFAO Motors, CFAO Technologies et UNIPHART toutes engagées au quotidien pour une satisfaction complète de leurs clients

INCENDIE À LA CATHÉDRALE DE LOMÉ :
L'ARCHIDIOCESE PERD DES OBJETS A FORTES VALEURS LITURGIQUE ET HISTORIQUE.

Marc ABOFLAN

Un incendie s'est déclenché le 02 janvier dernier peu avant 17 heures, à la cathédrale Sacré Cœur de Lomé. Finalement maîtrisé par les sapeurs pompiers, le feu serait parti de la sacristie et aurait eu pour origine un court-circuit selon le premier relevé de conclusion. Si heureusement aucun mort ni blessé n'est à déplorer, les dégâts matériels sur les outils liturgiques restent importants, pour ce haut lieu de la catholicité togolaise, incarnée par un bâtiment centenaire à l'architecture gothique.

La cathédrale du Sacré-Cœur est l'église-mère de l'archidiocèse de Lomé depuis le 14 septembre 1955 et l'une des sept circonscriptions ecclésiastiques catholiques de la République du Togo. Érigée en à peine plus d'un an, d'avril 1901 à septembre 1902 par les autorités coloniales allemandes, elle est depuis lors l'un des édifices emblématiques de la capitale togolaise.

Les travaux ont été dirigés par le frère Johannes et exécutés par des apprentis charpentiers et maçons togolais, qui parviennent à réaliser en seulement quelques mois cette gigantesque œuvre.

D'un point de vue architectural, la cathédrale est un édifice fortement influencé par l'architecture gothique européenne, et plus spécifiquement par l'église de Steyl, petite ville des Pays-Bas d'où est originaire la « Société du Verbe Divin », dont faisaient partie les premiers missionnaires catholiques allemands arrivés au Togo.

Basée sur un plan basilical, elle se compose d'une nef de sept travées couverte d'une voûte d'arêtes et bordée de collatéraux. Une galerie haute a été aménagée en 1914 afin d'augmenter la capacité d'accueil de l'édifice. À l'extérieur, le surhaussement des murs de la dernière travée de la nef donne l'illusion d'un transept.

Un arc triomphal ogival sépare la nef de l'abside, éclairée par une série de larges baies d'inspiration gothique. À l'opposé, une tribune aménagée à l'entrée de l'édifice accueille d'impressionnantes grandes orgues.

La façade s'inspire largement de l'architecture gothique nord-européenne, encore que la polychromie (tons ocres sur tons blancs) confère à l'édifice un style tout particulier. Percée d'une rosace, elle est flanquée de deux clochers jumeaux surmontés de flèches ajourées.

La cathédrale de Lomé a été consacrée le 21 septembre 1902 par une cérémonie solennelle présidée par Mgr Albert, vicaire apostolique de la Côte-de-l'Or. Le 9 août 1985, le pape Jean-Paul II a célébré la messe dans cette cathédrale, la cathédrale Sacré Cœur de Jésus de Lomé. Pour l'Eglise du Togo et tous les fidèles chrétiens, l'édifice représente le cœur de la catholicité.

« Malgré l'incident, la cathédrale de Lomé, conserve toute sa sacralité ». Tous les offices et les sacrements pourront « s'y dérouler comme d'habitude, sans risque aucun d'altérer la qualité des rites », nous a confié un dignitaire religieux.

CALICE DE JEAN-PAUL 2:

Après le drame du début d'année, beaucoup de voix s'élèvent de nouveau pour une réflexion autour de la construction d'une nouvelle cathédrale avec davantage de capacité. L'actuelle, située au cœur du marché de Lomé avec les désagréments y afférents, étant devenue trop exigüe pour accueillir les fidèles durant les offices du dimanche ou lors des grandes manifestations. En attendant, le bilan des pertes causées par l'incendie est important. L'archidiocèse de Lomé perd tout ce qui était rangé dans la sacristie: habits et ornements destinés aux prêtres et aux servants, livres sacrés, missels depuis le Concile Vatican 2, calices, ciboires, patènes etc. La liste est longue et la cathédrale ne tient malheureusement pas un registre exhaustif de tous les éléments qui se trouvaient dans la sacristie. On retiendra juste que certains objets de valeur et d'autres, d'une portée historique certaine, ont été consumés dans l'incendie.

Pour la petite histoire, le calice avec lequel le Pape Jean Paul 2 a célébré la messe dans la cathédrale et sur l'esplanade du palais des congrès en 1985 et qui revêt donc une forte valeur historique pour le diocèse, parce qu'ayant appartenu au premier évêque nommé pour l'archidiocèse, se trouvait également dans cette sacristie.

En rappel, dans le glossaire catholique, la sacristie (où s'est déclenché l'incendie du 02 janvier), est définie comme le « lieu où l'on se prépare aux cérémonies et où l'on garde les divers objets utiles au culte : vases liturgiques (calice, ciboire, patène, ostensoir), ornements liturgiques, vêtements et linges liturgiques ». Anciennement appelé le revestuaire, la sacristie est une annexe attenante à une église où le prêtre se prépare pour célébrer les cérémonies liturgiques ; on y conserve les ornements d'église (linges, aube…), les vases sacrés (calice…) ainsi que les livres liturgiques (missels, bibles, …). Lieu sacré, il participe à la sainteté de l'église avec laquelle elle communique.

CAN 2017 :
COUP D'ENVOI LE 14 JANVIER AU GABON.

Midas TIGOSSOU

La plus grande compétition africaine de football, la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), s'ouvre le 14 janvier prochain et durera jusqu'au 5 février au Gabon. Trois semaines de compétition entre 16 équipes qualifiées. Le ballon va rouler sur quatre stades entre joueurs, pour la plupart des professionnels, coachés par 4 sélectionneurs africains contre 12 Européens. Au finish, la CAF partagera 10 millions de dollars US (environ 6 milliards F CFA) aux équipes participantes en fonction de leurs rangs. Alors que les équipes se frottent les mains, les spectateurs, téléspectateurs, auditeurs ou internautes vivront la CAN en intégralité et à moindre coût pour certains medias. Gros plan sur cette 31ème édition de la CAN qui a élu domicile sur la terre des Panthères.

Cette 31ème édition de la CAN est dénommée la « Coupe d'Afrique des Nations Total ». Total, groupe d'énergie (pétrole, gaz...) est devenu le sponsor officiel succédant ainsi à Orange.Comme avantage, la moyenne de l'augmentation globale des primes est de 64 %. Soit 166% de la prime versée au futur vainqueur qui va empocher environ 2,5 milliards FCFA contre 750 millions FCFA en 2015. Le finaliste malheureux recevra la moitié de ce que gagne le vainqueur, une augmentation de 100%, environ 1,25 milliard FCFA.

Les équipes demi-finalistes recevront chacun 1,5 millions de dollars US (environ 889 millions FCFA) soit une augmentation de 100%. Les équipes quart-de-finalistes auront 800 000 dollars US chacune, soit plus de 500 millions FCFA. Quant aux équipes éliminées au 1er tour, elles recevront, pour les 3èmes des 4 groupes, 575 000 dollars US (environ 360 millions FCFA). Enfin, les derniers de chaque groupe se contenteront chacun d'un montant de 475 000 dollars US (environ 298 millions FCFA).

Les 32 matchs se jouent au stade de l'Amitié d'Angondjé à Libreville (40 000 places), au stade de la Rénovation à Franceville (20 000 places), au stade de Port-Gentil (25.000 places) et au stade de Oyem (20.000 places). La vente des billets pour les 32 matchs de la CAN 2017 a commencé le 15 décembre dernier et coûtent entre 500 et 40.000 FCFA. Avec des tarifs différents pour la cérémonie d'ouverture du samedi 14 janvier à Libreville de 2 000 à 20 000 francs CFA pour ce match Gabon – Guinée-Bissau.

La retransmission à coût variable

Pour la diffusion des rencontres, l'Union Africaine de Radiodiffusion (UAR) est parvenue à un accord-cadre avec le groupe français Lagardère (propriétaire des droits TV radio de la CAN) sur la réduction des droits de retransmission. Les télévisions publiques africaines vont débourser entre 9 millions et 900 millions de FCFA pour la diffusion de la CAN.

Cette réduction sensible de la compétition est à mettre à l'actif du président de l'Union Africaine de Radiodiffusion dirigée par le Camerounais Grégoire Ndjaka. Cette issue heureuse intervient au terme de six mois de négociations particulièrement difficiles menées entre le groupe Lagardère et l'Union Africaine de Radiodiffusion.

Dans son communiqué, l'Union se réjouit d'avoir obtenu « l'arrêt de la tendance inflationniste » et précise que « aucun pays ne connaitra une quelconque augmentation des coûts des droits de retransmission cette année ». Ces droits, auparavant détenus au sud du Sahara, par la société LC2-AFNEX de l'homme d'affaires béninois Christian Lagnidé a suffoqué les médias audiovisuels africains sur trois CAN de 2010 à 2015 avec un droit qui s'évaluait à près d'un milliard FCFA.

La bataille des locaux contre les «Sorciers blancs»

Si en 2015 en Guinée Equatoriale, les techniciens du continent n'étaient que trois à coacher les sélections africaines, avec l'Afrique du Sud (Shakes Mashaba), la RD Congo (Florent Ibenge), la Zambie (Honor Janza), au Gabon, quatre techniciens locaux auront la lourde tâche de démontrer à ceux qui en douteraient encore, que les fédérations africaines ont eu tort de ne pas leur confier les rênes du pouvoir.

Il s'agit d'Aliou Cissé (Sénégal), de Florent Ibenge (République démocratique du Congo), de Kalisto Pasuwa (Zimbabwe) et de Baciro Candé (Guinée-Bissau).

GROUPE A :Baciro Candé, une première avec le Guinée-Bissau

Ainsi, dans la poule A, en plus de la Guinée-Bissau qui honore sa première participation dans une phase finale d'une CAN, le Cameroun quadruple champion d'Afrique a porté son choix sur le technicien belge Hugo Broos pendant que le Burkina Faso a recouru au revenant portugais, Paulo Duarte, qui a été limogé par le Gabon. Pays hôte de la compétition, ce dernier pays va contracter à moins de deux mois seulement de la compétition avec l'Espagnol Jose Antonio Camacho.

GROUPE B : Aliou Cissé et KalistoPasuwa, rendez-vous le 19 janvier

Dans le groupe B, le scénario est plus équilibré. Ici, deux sélections sont entraînées par des Africains. Il s'agit du Sénégal avec Aliou Cissé et du Zimbabwe avec Kalisto Pasuwa dont les deux équipes vont s'affronter lors de leur deuxième sortie.

Ce sera le 19 janvier 2017 à Franceville. En revanche les deux sélections maghrébines qui composent cette poule ont jeté leur dévolu sur deux « Sorciers blancs ». Notamment les Aigles du Carthage avec Henryk Kasperczak (Pologne/France), qui a déjà eu à diriger le Mali mais aussi le Sénégal. Quant à l'Algérie, elle a contracté avec le Belge, Georges Leekens (67 ans) le 27 octobre de l'an dernier.

GROUPE C : Ibenge contre trois techniciens français

La particularité du groupe C, c'est que toutes les équipes sont coachées par des sélectionneurs francophones. Florent Ibenge (RDC), seul technicien local va faire face à des sélectionneurs français. Il s'agit de Hervé Renard avec le Maroc. Vainqueur de la CAN 2012 au Gabon avec une inattendue sélection zambienne face à la Côte d'Ivoire mais un an seulement après son deuxième sacre avec les Eléphants de la Côte d'Ivoire en Guinée Equatoriale.

Son mentor, Claude Le Roy a, lui, fini par «s'abonner» en phase finale de Coupe d'Afrique. Sans conteste, le titre de «Sorcier blanc» lui colle à la peau. Inoxydable, Le Roy va conduire le cinquième pays (Togo) dans une phase finale, après le Cameroun, la RD Congo, le Congo, le Sénégal et le Ghana. Un record absolu !

GROUPE D : Grant, la passe à deux !

Avram Grant, va suivre sa deuxième phase finale d'affilée sur le banc du Black Star du Ghana. Ils sont les deux techniciens à être maintenus à leur poste après la CAN de «dépannage» de la Guinée Equatoriale en 2015. Finaliste malheureux devant la Côte d'Ivoire dans une interminable et renversante épreuve fatidique des tirs au but, l'Israélien va tenter, cette fois de tuer le signe indien qui poursuit les Ghanéens. Mais, il faudra au préalable battre le Serbe Milutin Sredojevic et l'Ouganda.

Mais aussi Alain Giresse (France), qui revient au Mali après une excellente troisième place en 2012 au Gabon. Toutefois, tous ces trois «Sorciers blancs» devraient faire attention aux Pharaons d'Egypte désormais sous la direction de l'Argentin, Hector Cuper.

La composition des Groupes

Groupe A : Gabon, Guinée Bissau, Burkina Faso et le Cameroun. Ces quatre nations joueront leurs matchs à Libreville. **Groupe B** : Algérie, Tunisie, Sénégal et le Zimbabwe. Les matches se joueront à Franceville. **Groupe C** : Côte d'Ivoire, RD Congo, Maroc, Togo. Une poule basée à Oyem. **Groupe D** : Ghana, Mali, Egypte, Ouganda. Un groupe qui va évoluer à Port-Gentil.

Statistiques de la Coupe d'Afrique des Nations

-Égypte: 22 participations, vainqueur (1957, 1959, 1986, 1998, 2006, 2008, 2010)

- Côte d'Ivoire: 21 participations, vainqueur (1992, 2015)

- Ghana: 21 participations, vainqueur (1963, 1965, 1978, 1982)

- Cameroun: 17 participations, vainqueur (1984, 1988, 2000, 2002)

- RD Congo: 17 participations, vainqueur (1968, 1974)

- Tunisie: 17 participations, vainqueur (2004)

- Algérie: 16 participations, vainqueur (1990)

- Maroc: 15 participations, vainqueur (1976)

- Sénégal: 13 participations, finaliste (2002)

- Burkina Faso: 10 participations, finaliste (2013)

- Mali: 9 participations, finaliste (1972)

- Togo: 7 participations, éliminé en quarts de finale (2013)

- Gabon: 6 participations, éliminé en quart de finale (1996, 2012)

- Ouganda: 5 participations, finaliste (1978)

- Zimbabwe: 2 participations, éliminé au stade du Groupe (2004, 2006)

- Guinée Bissau: 0 participation, première apparition en 2017, et consacre la possibilité d'amender le document.

LOME CLAC WEEK III :
CÉLÉBRER L'ENVIRONNEMENT PAR LA PHOTOGRAPHIE

Wilfried ADEGNIKA

Pendant une semaine, les acteurs de la photographie passant des photographes, des artistes, des maquilleurs aux modèles, ont donné libre court à leur passion pour célébrer la nature au cours de la troisième édition du festival Flash Clac Week, le festival des arts et de la photographie.

Flash Clac Week est un évènement initié par Jean-Jonathan Gozo responsable de Can-arder Corporation qui dédie une semaine à des échanges et partages entre artistes, photographes professionnels, amateurs et amoureux de la photo tout en gardant un caractère culturel, artistique mais surtout humanitaire et informatif.

Cette troisième édition du festival qui a débuté le 02 janvier et a connu son apothéose au travers d'une soirée recréative le 07 Janvier est placée sous le thème : « ma nature, mon environnement ». Elle a été meublée d'ateliers de formation et d'échanges ; des séances de prise de photos pour illustrer le thème de l'édition et des expositions de photos, qui elles se dérouleront le 27 janvier à l'esplanade prémium. Selon la coordinatrice du festival Eyram Ahlin : « Le Flash Clac Week n'est pas seulement un festival de photos pur mais il est axé autour d'un thème social, sanitaire... Nous faisons de la sensibilisation à travers la photographie et vu que notre bien être passe par notre environnement nous avons jugé nécessaire d'appeler la population à la protection de celui-ci. Il est donc important que nous tous, nous mettions la main à la pâte pour tenir propre notre environnement, nos arbres, nos villes et nos lagunes» pour justifier le choix du thème de cette édition avant de continuer: « C'est aussi une occasion également de faire un clin d'œil à toutes ces personnes qui se dévouent pour entretenir nos routes, nos plages, à enlever les dépotoirs sauvages etc. La prospérité d'un pays passe par sa beauté et sa propreté me suis-je laissée dire » pour le choix des partenaires comme ANASAP et Zam-ke.

Pour ce qui est du bilan de cette édition, les organisateurs se disent satisfaits comme le témoigne la coordinatrice : « Pour cette troisième Edition nous ne pouvons qu'être satisfaits de la spontanéité et du dévouement avec lesquels les partenaires, photographes, amateurs et populations nous ont accompagnés. C'est vrai qu'avec le thème ce n'était pas évident mais nous sommes vraiment satisfaits du résultat ».

Les festivaliers à Kpalimé

Rappelons que Can-ardeur corporation porteuse du projet est une structure d'imagerie, d'édition publicitaire et de promotion d'évènements culturels mise sur pied depuis juillet 2007 et qui propose des services à ce jour comme la couverture graphique professionnelle classique (isolé et à court terme) et professionnelle compacte (globale et à long terme) ; l'imagerie internationale (standard ou sous demande) ; la gestion d'image (carrière visuelle pour mannequin et photographe), la sonorisation d'évènements, ainsi que la fabrication et la fourniture d'accessoires de sonorisation (ampli et baffles de puissances). La rédaction et le management de projet, les consulting en application publicitaire et en organisation évènementielle.

INTERVIEW : JOEL MISSEBOUKPO, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU FESTIVAL DU CINÉMA DE LOMÉ
« NOUS AVONS MIEUX MÉNAGÉ NOTRE MONTURE POUR ALLER PLUS LOIN DANS CETTE AVENTURE. »

Wilfried ADEGNIKA

A l'orée de la quatrième édition du festival consacrant les acteurs du cinéma aussi bien à Lomé qu'à l'international, le délégué général du Festival du Cinéma de Lomé, nous livre dans cette interview, le bilan et les ambitions dudit festival. Lecture !

Focus Infos : Pour rappel qu'est-ce que FESCILOM ?

Joel Misseboukpo : L'idée de création d'un festival dénommé « Festival du Cinéma de Lomé » (FESCILOM) est née du constat suivant lequel il n'existe pas encore dans notre pays un véritable cadre professionnel de rencontres périodiques et régulières, de formations, d'échanges et de promotion d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles locales. C'est dans ce souci de professionnalisme, aussi bien dans la chaîne de production du film qu'à l'échelle de la diffusion des œuvres filmiques que nous avons opté pour la création du FESCILOM. Evidemment le FESCILOM n'est qu'un festival qui vient en appui aux autres festivals déjà existants mais qui donne l'ouverture sur plusieurs spécificités à savoir : accorder une attention particulière au film court métrage fiction comme documentaire. Nous pensons d'ailleurs que les jeunes réalisateurs togolais doivent se tourner plutôt, sinon davantage, vers le court métrage, mais en conjuguant avec des productions de bonne qualité.

FI: Quel est le bilan des 3 éditions passées ?

JM : Ah oui 3 ans déjà, le temps passe vite nous avons organisé une première deuxième et troisième édition du FESCILOM et cela nous a vraiment donné de l'expérience. En ce sens qu'aujourd'hui, pour parler de bilan, nous parlerons de bilan à deux temps. En un premier temps, c'est le bilan sur le terrain, ce que nous avons fait concrètement, en matière de formations, de réalisations, de conférences et de master class. Toutes les activités inscrites au programme du FESCILOM ont été exécutées sinon presque et le résultat c'est tous ces jeunes qui sont soit dans leur propres réalisations ou d'autres dans les différentes chaines de télé et surtout l'émergence d'une nouvelle race de cinéastes en point qui sont là aujourd'hui et qui font des travaux remarquables. Par ailleurs un élément non négligeable est l'intervention de ses devanciers du cinéma africain et mondial qui se sont déplacés sur le FESCILOM depuis 3 ans pour échanger former et assister des réalisations sans oublier l'impact que cela puisse avoir sur l'économie et surtout le tourisme de mon cher pays le Togo. Aujourd'hui, nous pouvons dire que nous sommes plus ou moins satisfaits de ces trois éditions sur le plan de la formation, de l'information et de l'exécution de ce projet.

L'autre volet, en matière de bilan, c'est le volet financier qui nous a causé d'énormes problèmes, mais on s'est dit qu'en toute chose le début est difficile et nous le prenons avec tact et fairplay. Donc aujourd'hui, nous avons mieux ménagé notre monture pour aller plus loin dans cette aventure.

FI : D'après des bouches indiscrètes vous trainez toujours des dettes. Que répondez-vous à cela ?

JM : Des dettes, qui n'en traine pas ? Toutes les institutions et même les ETATS en trainent , c'est juste pour rire mais je remercie tous ceux qui de près ou de loin se sont joints à cette aventure et je promets que petit à petit nous nous déchargerons de ces dettes et le FESCILOM volera de ses propres ailes et puis je pense que c'est l'occasion de dire aux uns et aux autres d'arrêter des hypocrisies et mesquineries car pour eux nous voir abandonner est leur credo mais ils ont oublié que nous sommes des graines mises en terre...

Focus Infos : Comment s'annonce les couleurs de la 4e édition ? Une date est déjà choisie ?

JM : Lomé accueillera la 4è édition du FESCILOM du 19 au 22 avril 2017 cela a été annoncé le 21 Décembre dernier à l'institut Français du Togo, où se

tiendra d'ailleurs cette édition.

Le thème est « la contribution du cinéma vert pour le développement durable ». Une édition qui sera couplée au 1er forum des jeunes cinéastes francophones engagés pour l'environnement. Et D'éminentes personnalités du monde cinématographique, en provenance du Togo, d'Afrique et d'Europe, ont déjà annoncé leur participation à cette quatrième édition.

FI: Après ce lancement quelle est la mobilisation au tour du festival ?

JM : Nous rendons grâce à Dieu car avant même son lancement cette 4ième édition suscitait de l'engouement et les inscriptions passent rapidement que ce soit du Togo ou de la sous-région. Nous nous réjouissons de l'engouement et c'est l'occasion de remercier le ministère de l'environnement et des ressources forestières et les autres partenaires comme JVE qui sont très engagés à nos côtés pour le succès de cette édition.

FI: A qui s'offre les différentes formations qui meubleront cette édition ?

JM : Le Festival de cinéma de Lomé est ouvert à tous les professionnels et amateurs des secteurs du cinéma et de l'audiovisuel, y compris les différents acteurs qui interviennent dans la production: producteurs, réalisateurs, scénaristes, cameramen, cinéastes, promoteurs culturels, mécènes, comédiens, etc., sans oublier les cinéphiles et le grand public.

FI: Un souhait ?

JM : Aujourd'hui notre tout premier remerciement va au Chef de l'Etat qui grâce à sa politique culturelle s'intéresse à l'évolution de la chose culturelle. Nous n'en voulons pour preuve que le fonds d'aide à la culture géré par notre ministre de tutelle et toute son équipe à qui nous tirons aussi chapeau pour ses efforts ....

Ensuite nous remercions l'institut Français du Togo, toutes ces institutions et toutes ces structures qui ont cru au projet et en cette équipe du FESCILOM et l'occasion pour nous de dire comme le stipule la devise du festival : jusqu'au bout de la perfection...

www.marchesafricains.fr

MARCHÉS Africains

TOUTE L'INFORMATION SUR L'ÉCONOMIE AFRICAINE

édition

TOGO

HORS SÉRIE N° 51 - **janvier 2017**

Interviews

Sani Yaya :
Ministre de l'Économie et des Finances

Henry Kanyesiime Gaperi :
Commissaire général de l'Office Togolais des Recettes

Théophile Kossi René Kapou :
Directeur général de l'Agence de régulation des marchés publics

Cheick Tidiane N'Diaye :
Directeur général Orabank Togo

Kwassi José Symenouh :
Président de l'Association des grandes entreprises du Togo et administrateur directeur général NSIA Assurances Togo

Yao Daté Claude Gbikpi et Jean-Marie Ewonoulé Tessi :
Directeur général de GTAC2A VIE et directeur général de GTAC2A IARDT

Ninsao Gnofam :
Ministre des Infrastructures et des Transports

Momboza Halaoui :
Directeur général de l'Agence d'exécution des travaux urbains

Kanka-Malik Natchaba :
Directeur général de la Société Aéroportuaire de Lomé Tokoin

Kokou Edem Tengue :
Administrateur directeur général de Maersk Togo

Gilbert Badjilembayéna Bawara :
Ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Réforme administrative

Myriam Dossou :
Directrice générale de l'Institut National d'Assurance Maladie

---

Cina Lawson :
Ministre des Postes et de l'Économie numérique

Abayeh Boyodi :
Directeur général intérimaire de l'ART&P

Affoh Atcha-Dedji
Directeur général de TOGO CELLULAIRE

Bernadette Essossimna Legzim-Balouki :
Ministre du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du secteur privé et du Tourisme

Kuéku-Banka Johnson :
Directeur du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé

Marc Dèdèriwè Ably-Bidamon :
Ministre des Mines et de l'Énergie

Paul Mawusi Kakatsi :
Directeur général de la Compagnie Énergie électrique du Togo

Payadowa Boukpessi :
Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales

---

Colonel Ouro-Koura Agadazi :
Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique

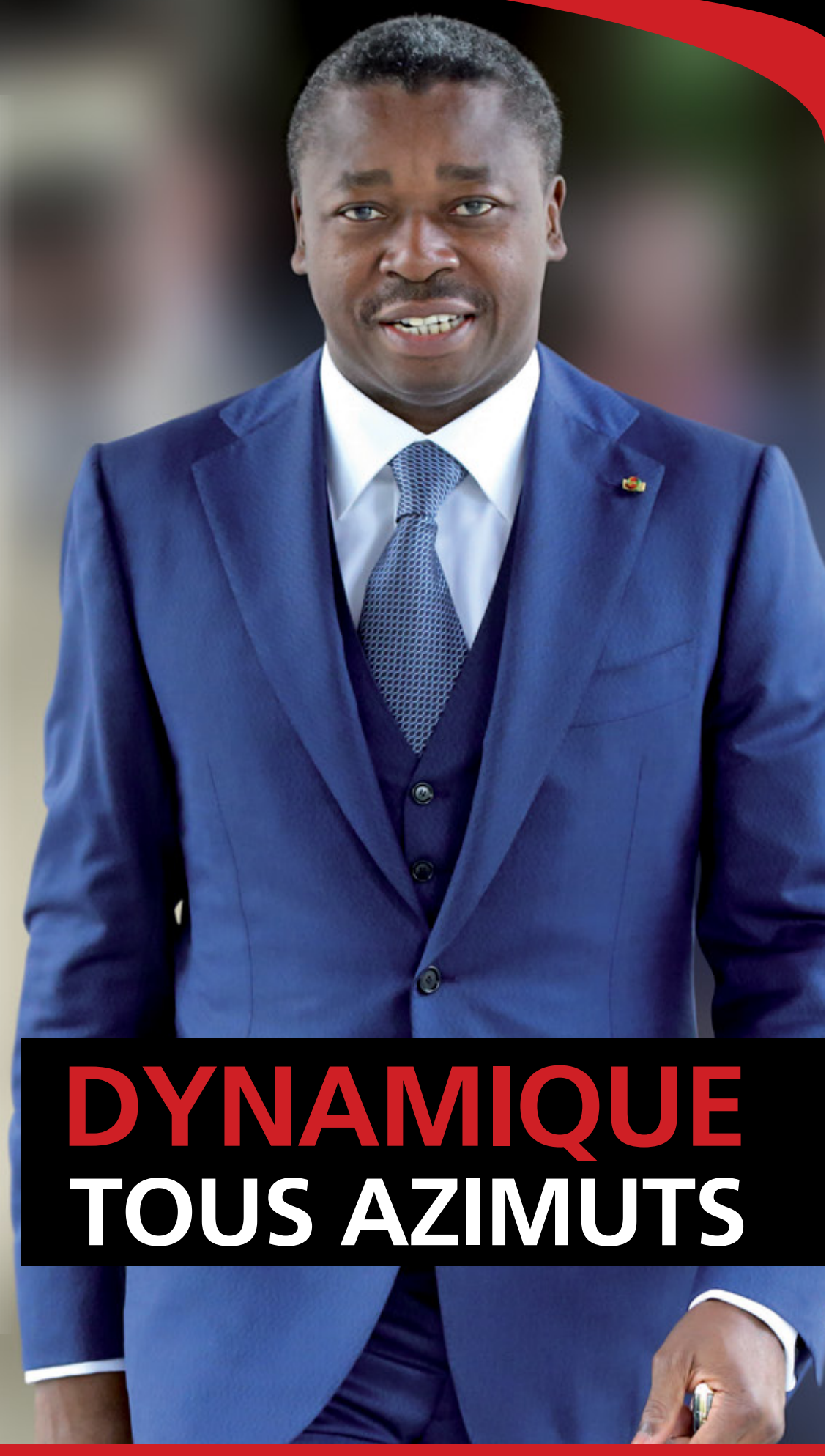

DYNAMIQUE TOUS AZIMUTS

À PARTIR DU 16 JANVIER
DANS VOS KIOSQUES !

En cette année

Avancez Librement

avec SAHAM Assurance

Bonne année

www.sahamassurance.com